



SNC-Lavalin annonce ses résultats du troisième trimestre de 2021

- Les produits de SNCL Services d'ingénierie ont été de 1,5 milliard \$, soit une croissance interne de 2,2 %, ou 4,2 % à taux de change constant⁽¹⁾, comparativement au troisième trimestre de 2020.
- Le RAI sectoriel ajusté⁽²⁾ de SNCL Services d'ingénierie s'est chiffré à 145,0 millions \$, représentant une marge de 9,8 %, semblable à celle atteinte au troisième trimestre de 2020.
- Le ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels⁽³⁾ s'est élevé à 9,4 %, 16,3 % et 6,6 % pour les secteurs ICGP, Énergie nucléaire et Services d'infrastructures, respectivement.
- Le résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin a atteint 18,6 millions \$, ou 0,11 \$ par action après dilution, comparativement au résultat net négatif de 8,8 millions \$, ou (0,05) \$ au troisième trimestre de 2020.
- Le résultat net provenant des activités abandonnées a été de 582,1 millions \$, ce qui comprend un gain sur cession des activités de Pétrole et gaz de 577,8 millions \$, principalement attribuable au reclassement en résultat net des écarts de change cumulés découlant de la conversion des établissements à l'étranger à la cession de ces activités.
- Le carnet de commandes de SNCL Services d'ingénierie a atteint 11,1 milliards \$, soit une hausse de 3,7 % par rapport au 30 septembre 2020; le carnet de commandes CMPF a diminué de 235,8 millions \$ comparativement au trimestre précédent.
- La Société réaffirme ses prévisions selon lesquelles les produits de SNCL Services d'ingénierie pour l'exercice 2021 augmenteront d'un pourcentage se situant à l'extrémité inférieure de l'intervalle de croissance à un chiffre, comparativement à 2020, et resserre ses prévisions selon lesquelles le ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels⁽³⁾ de SNCL Services d'ingénierie s'établira entre 9,0 % et 9,5 %.

MONTREAL : Le 29 octobre 2021 – Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX : SNC), une société entièrement intégrée de services professionnels et de gestion de projets, exploitant des bureaux partout dans le monde, a annoncé aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2021.

« Je suis heureux d'annoncer que la Société a enregistré un autre trimestre de solide rendement, en misant sur notre élan depuis le début de l'année, et une fois de plus grâce aux très bons résultats financiers obtenus par notre branche d'activité SNCL Services d'ingénierie. Dans l'ensemble du portefeuille, notre exécution demeure excellente. Le solide rendement de SNCL Services d'ingénierie au cours des trois premiers trimestres de l'exercice a été conforme à nos attentes, ce qui nous positionne bien pour atteindre nos perspectives financières sur l'ensemble



SNC • LAVALIN

de l'exercice. Parallèlement, nous continuons de réduire progressivement nos contrats CMPF restants et avons réduit notre carnet de commandes des contrats de construction CMPF de plus de 65 % au cours des deux dernières années, a déclaré Ian L. Edwards, président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin inc. Nous avons établi un solide fondement pour la Société en nous concentrant sur nos activités principales, tout en mettant un accent particulier sur la croissance des produits et la génération de flux de trésorerie disponibles positifs. Notre performance financière jusqu'à présent en 2021 soutient les progrès accomplis, ce qui nous met en bonne position pour appliquer notre « stratégie de virage vers la croissance ».

Faits saillants financiers IFRS

	T3 2021	T3 2020 ^A	Cumul Annuel 2021 ^B	Cumul Annuel 2020 ^{A, B}
Produits				
Provenant de SP&GP	1 781 395	1 742 206	5 357 405	5 202 848
Provenant de Capital	27 383	38 894	68 901	106 724
Total	1 808 778	1 781 100	5 426 306	5 309 572
<u>Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</u>				
Résultat net provenant des activités poursuivies :				
Provenant de SP&GP	7 763	(34 354)	94 918	(45 259)
Provenant de Capital	10 815	25 506	20 595	12 062
Total	18 578	(8 848)	115 513	(33 197)
RPA dilué provenant des activités poursuivies :				
Provenant de SP&GP (\$)	0,04	(0,20)	0,54	(0,26)
Provenant de Capital (\$)	0,06	0,15	0,12	0,07
Total (\$)	0,11	(0,05)	0,66	(0,19)
Résultat net provenant des activités abandonnées	582 111	(76 277)	603 936	(229 539)
Résultat net	600 689	(85 125)	719 449	(262 736)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(64 962)	(136 293)	18 774	16 879
Carnet de commandes provenant des activités poursuivies au 30 septembre			12 757 100	13 208 900



Faits saillants financiers non-IFRS

	T3 2021	T3 2020 ^A	Cumul Annuel 2021 ^B	Cumul Annuel 2020 ^{A, B}
Attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin				
Résultat net ajusté provenant de SP&GP ⁽⁵⁾	40 434	(2 472)	177 623	80 282
RPA dilué ajusté provenant de SP&GP ⁽⁶⁾ (\$)	0,23	(0,01)	1,01	0,46
RAIIA ajusté provenant de SP&GP ⁽⁴⁾	115 840	140 287	428 875	358 971
Ratio du RIIA ajusté provenant de SP&GP sur les produits provenant de SP&GP ⁽⁹⁾	6,5 %	8,1 %	8,0 %	6,9 %

En milliers de dollars, sauf le résultat par action

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

A Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020

B Le cumul annuel correspond aux neuf mois terminés le 30 septembre

Résultats du troisième trimestre

Les activités de Services Professionnels et Gestion de Projets sont désignées collectivement comme « SP&GP » afin d'être distinguées des activités de Capital. SP&GP regroupe cinq des secteurs de la Société, à savoir Ingénierie, conception et gestion de projet (« ICGP »), Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, alors que Capital constitue un secteur à présenter distinct de SP&GP.

- Au troisième trimestre de 2021, le résultat net consolidé des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est élevé à 18,6 millions \$, ou 0,11 \$ par action après dilution, en hausse de 27,4 millions \$ et de 0,16 \$ respectivement, par rapport au troisième trimestre de 2020.
 - Le résultat net provenant des activités poursuivies de SP&GP s'est chiffré à 7,8 millions \$, ou 0,04 \$ par action après dilution, en augmentation de 42,1 millions \$ et de 0,24 \$, respectivement, comparativement au troisième trimestre en 2020.
 - Le résultat net ajusté provenant de SP&GP⁽⁵⁾ a atteint 40,4 millions \$, ou 0,23 \$ par action après dilution, en hausse de 42,9 millions \$, ou 0,24 \$ par action après dilution, par rapport au troisième trimestre de 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à la baisse de l'impôt sur le revenu et des charges financières nettes, contrebalancée partiellement par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. L'accroissement des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs est principalement attribuable à la révision des estimations pour certains incitatifs à long terme du personnel, à l'augmentation de certaines provisions d'assurance et à l'échelonnement en cours d'exercice des dépenses liées aux initiatives numériques.
 - Le résultat net provenant des activités poursuivies de Capital s'est élevé à 10,8 millions \$, ou 0,06 \$ par action après dilution, au troisième trimestre de 2021, en



SNC • LAVALIN

baisse de 14,7 millions \$ et de 0,09 \$, respectivement, par rapport au troisième trimestre de 2020.

- Le résultat net provenant des activités abandonnées au troisième trimestre de 2021 a atteint 582,1 millions \$, comparativement au résultat net négatif provenant des activités abandonnées de 76,3 millions \$ au troisième trimestre de 2020, le gain net sur cession des activités de Pétrole et gaz au troisième trimestre de 2021 s'élevant à 577,8 millions \$, principalement en raison du reclassement en résultat net des écarts de change cumulés découlant de la conversion des établissements à l'étranger à la cession de ces activités.
- Le résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin comprenait ce qui suit :
 - Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises de 22,3 millions \$ (17,7 millions \$ après impôts sur le résultat ou 0,10 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2021, comparativement à 23,2 millions \$ (18,9 millions \$ après impôts sur le résultat ou 0,11 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2020;
 - Coûts de restructuration et de transformation de 19,2 millions \$ (14,3 millions \$ après impôts sur le résultat ou 0,08 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2021, comparativement à 7,1 millions \$ (5,4 millions \$ après impôts sur le résultat ou 0,03 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2020.

Branches d'activité

SNCL Services d'ingénierie

	T3 2021	T3 2020	Cumul Annuel 2021 ^A	Cumul Annuel 2020 ^A
Produits sectoriels				
ICGP	916 750	898 989	2 785 261	2 777 782
Énergie nucléaire	220 473	225 108	684 242	683 277
Services d'infrastructures	342 593	323 630	1 029 740	990 942
Total	1 479 816	1 447 727	4 499 243	4 452 001
RAII sectoriel ajusté ⁽²⁾				
ICGP	86 453	81 064	252 473	217 361
Énergie nucléaire	36 012	36 200	101 082	103 830
Services d'infrastructures	22 544	25 092	69 370	65 223
Total	145 009	142 356	422 925	386 414
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels ⁽³⁾	9,8 %	9,8 %	9,4 %	8,7 %
Carnet de commandes au 30 septembre			11 094 700	10 699 700

En milliers de dollars

^A Le cumul annuel correspond aux neuf mois terminés le 30 septembre



SNC • LAVALIN

La branche d'activité SNCL Services d'ingénierie, qui regroupe les secteurs ICGP, Énergie nucléaire et Services d'infrastructures, a continué de produire de solides résultats, profitant d'une gamme de services étendue, des relations à long terme avec la clientèle et de l'accent important qu'elle met sur le secteur public.

- Les produits de SNCL Services d'ingénierie de 1 479,8 millions \$ au troisième trimestre de 2021 étaient en hausse de 2,2 % par rapport au troisième trimestre de 2020. À taux de change constant⁽¹⁾, les produits ont augmenté de 4,2 %. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des produits dans les secteurs ICGP et Services d'infrastructures, hausse contrebalancée partiellement par une diminution dans le secteur Énergie nucléaire.
- Le RAII sectoriel ajusté⁽²⁾ a été de 145,0 millions \$ au troisième trimestre de 2021, ce qui représente une marge de 9,8 %, semblable à celle du troisième trimestre de 2020.
 - Le RAII sectoriel ajusté⁽²⁾ du secteur ICGP s'est établi à 86,5 millions \$, ce qui représente une marge de 9,4 %.
 - Le RAII sectoriel ajusté⁽²⁾ du secteur Énergie nucléaire a atteint 36,0 millions \$, représentant une marge de 16,3 %.
 - Le RAII sectoriel ajusté⁽²⁾ du secteur Services d'infrastructures s'est établi à 22,5 millions \$, pour une marge de 6,6 %.
- Le carnet de commandes de SNCL Services d'ingénierie a augmenté de 3,7 % pour atteindre 11,1 milliards \$ au 30 septembre 2021, comparativement à 10,7 milliards \$ au 30 septembre 2020 et à 10,9 milliards \$ au 31 décembre 2020. La valeur totale des contrats octroyés pour les neuf premiers mois de l'exercice s'est élevée à 4,7 milliards \$, ce qui représente un ratio des octrois sur les produits⁽⁷⁾ de 1,05.

SNCL Projets

	T3 2021	T3 2020 ^A	Cumul Annuel 2021 ^B	Cumul Annuel 2020 ^{A,B}
Produits	301 579	294 479	858 162	750 847
RAII sectoriel ajusté ⁽²⁾	(29 461)	(28 395)	(58 930)	(117 959)
Diminution du carnet de commandes des contrats de construction CMPF	235 800	526 400	679 700	721 900
Carnet de commandes des contrats de construction CMPF au 30 septembre			1 158 400	2 035 200

En milliers de dollars

^A Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020

^B Le cumul annuel correspond aux neuf mois terminés le 30 septembre

Le carnet de commandes de la branche d'activité SNCL Projets (qui inclut les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC) a continué de diminuer au fur et à mesure que la Société exécute ses projets CMPF restants.



SNC • LAVALIN

- La valeur totale du carnet de commandes de SNCL Projets s'établissait à 1,5 milliard \$ au 30 septembre 2021.
 - Les contrats de construction CMPF se chiffraient à 1,2 milliard \$ au 30 septembre 2021, en baisse de 235,8 millions \$ par rapport au 30 juin 2021 et de 679,7 millions \$ par rapport au 31 décembre 2020.
 - Les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie s'élevaient à 0,4 milliard \$ au 30 septembre 2021, semblables à ceux atteints au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2020.
- Le RAI sectoriel ajusté⁽²⁾ négatif a atteint 29,5 millions \$ au troisième trimestre de 2021, comparativement au RAI sectoriel ajusté⁽²⁾ négatif de 28,4 millions \$ au troisième trimestre de 2020. La perte du troisième trimestre de 2021 est principalement attribuable au secteur Projets d'infrastructures d'IAC et s'explique essentiellement par des coûts de clôture plus élevés pour certains projets et divers effets de la COVID-19 sur la productivité et les coûts de la chaîne d'approvisionnement.

Capital

	T3 2021	T3 2020	Cumul Annuel 2021 ^A	Cumul Annuel 2020 ^A
Produits	27 383	38 894	68 901	106 724
RAI sectoriel ajusté ⁽²⁾	23 609	37 094	58 736	97 497
Carnet de commandes au 30 septembre			152 000	162 000

En milliers de dollars

^A Le cumul annuel correspond aux neuf mois terminés le 30 septembre

- Les produits et le RAI sectoriel ajusté⁽²⁾ de Capital ont totalisé 27,4 millions \$ et 23,6 millions \$, respectivement, au troisième trimestre de 2021, comparativement à 38,9 millions \$ et à 37,1 millions \$, respectivement, au troisième trimestre de 2020. L'écart est principalement attribuable aux dividendes de l'Autoroute 407 ETR, puisqu'aucun dividende n'a été reçu par SNC-Lavalin au troisième trimestre de 2021, comparativement à un dividende de 16,9 millions \$ reçu au troisième trimestre de 2020.

Situation financière et flux de trésorerie d'exploitation

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 519,8 millions \$ au 30 septembre 2021.
- Au 30 septembre 2021, la Société avait 1,0 milliard \$ de dette avec recours et 0,4 milliard \$ de dette avec recours limité.
- Le ratio de la dette nette avec recours sur le RAI⁽⁸⁾, calculé conformément aux modalités de la convention de crédit de la Société, était de 1,9.



SNC • LAVALIN

- Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation ont été de 65,0 millions \$ au troisième trimestre de 2021. La Société a généré 18,8 millions \$ de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, comparativement à 16,9 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de SNCL Services d'ingénierie ont totalisé 77 millions \$ au troisième trimestre de 2021 (352 millions \$ depuis le début de l'exercice).

Mise à jour des perspectives pour 2021

Les énoncés suivants sont fondés sur les attentes actuelles. Ces énoncés sont prospectifs et les résultats réels pourraient différer significativement. La section Perspectives pour 2021 devrait être lue conjointement avec l'information sur les énoncés prospectifs présentée à la fin du présent communiqué.

- La Société s'attend toujours à ce que les produits de SNCL Services d'ingénierie pour l'exercice 2021 augmentent d'un pourcentage se situant à l'extrémité inférieure de l'intervalle de croissance à un chiffre, reflétant les taux de change actuels, par rapport à 2020.
- La Société a resserré ses prévisions selon lesquelles son ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels⁽³⁾ de SNCL Services d'ingénierie s'établira entre 9,0 % et 9,5 % pour l'exercice 2021 (ce qui est égal ou supérieur au ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels⁽³⁾ de SNCL Services d'ingénierie de 9,0 % de 2020).
- La Société s'attend toujours à ce que les flux de trésorerie nets consolidés provenant des activités d'exploitation en 2021 soient généralement neutres puisque les flux de trésorerie d'exploitation positifs de SNCL Services d'ingénierie devraient être en grande partie contrebalancés par l'utilisation des flux de trésorerie d'exploitation au sein de SNCL Projets.

Les présentes perspectives sont fondées sur les hypothèses et les méthodes décrites dans le rapport de gestion 2020 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats »; et la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessous et sont assujetties aux risques et incertitudes énoncés aux présentes et dans le rapport de gestion 2020 de la Société.

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende en trésorerie de 0,02 \$ par action, soit le même qu'au trimestre précédent. Le dividende est payable le 26 novembre 2021 aux actionnaires inscrits en date du 12 novembre 2021. Ce dividende est un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial canadien.



SNC • LAVALIN

Conférence téléphonique et webdiffusion du troisième trimestre de 2021

SNC-Lavalin tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8 h 30 (heure de l'Est) pour discuter de ses résultats du troisième trimestre de 2021. Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique ainsi que le document de présentation qui l'accompagne seront disponibles à www.investisseurs.snclavalin.com. L'audioconférence sera aussi disponible par téléphone; veuillez composer sans frais le 1 800 319 4610 en Amérique du Nord ou encore, faire le 1 604 638 5340 si vous appelez de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Vous pouvez aussi composer le 416 915 3239 à Toronto, 514 375 0364 à Montréal, ou le 080 8101 2791 au Royaume-Uni. Un enregistrement de la conférence téléphonique et la transcription de celle-ci seront mis en ligne sur le site Web de la Société dans les 24 heures suivant la conférence.

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés, exploitant des bureaux dans le monde entier et dédiée à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. Nous créons des solutions durables qui lient individus, données et technologie afin de concevoir, réaliser et opérer les projets les plus complexes. Nous déployons des capacités mondiales à l'échelle locale pour fournir à nos clients des services uniques et complets couvrant tout le cycle de vie d'un actif: consultation, services-conseils et services environnementaux, réseaux intelligents et cybersécurité, conception et ingénierie, approvisionnement, gestion de projet et de la construction, exploitation et entretien, mise hors service et capital – et nous l'offrons aux clients dans des secteurs stratégiques tels que Services d'ingénierie, Énergie nucléaire, Exploitation et entretien et Capital. Vous trouverez des nouvelles et des renseignements pertinents à snclavalin.com ou suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).



Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux normes IFRS. Cependant, les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les autres mesures conformes aux normes IFRS suivantes sont utilisées dans ce communiqué de presse : produits à taux de change constant, le RAII sectoriel ajusté, le ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits, le RAIIA ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin, le RPA ajusté dilué, le ratio des octrois sur les produits et le ratio du RAIIA ajusté provenant de SP&GP sur les produits provenant de SP&GP. Ces mesures non conformes aux normes IFRS sont expliquées plus en détail ci-dessous et dans la section 9 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 de SNC-Lavalin, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société à l'adresse www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ». Certains chiffres de croissance sont déterminés à taux de change constant en utilisant les résultats financiers des périodes comparables de l'exercice précédent libellés en devises étrangères convertis aux taux de change en vigueur pour les périodes en cours. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS permettent de mieux comprendre la performance opérationnelle et la situation financière de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS sont présentées séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société. Le rapprochement entre les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures les plus comparables qui sont conformes aux IFRS est décrit ci-dessous et aux sections 4 et 9.4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021.

⁽¹⁾ Les produits et croissance à taux de change constant sont déterminés en convertissant les produits de la période comparable de l'exercice précédent libellés en devises étrangères aux taux de change en vigueur pour la période en cours. Se reporter aussi à la section 4 du rapport de gestion du troisième trimestre 2021. La Société estime que cette mesure financière non conforme aux normes IFRS est utile pour comparer sa performance qui exclut certains éléments sujets à la volatilité.

⁽²⁾ Le RAII sectoriel ajusté correspond aux produits attribués au secteur pertinent moins i) les coûts directement liés aux activités, ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs. Le RAII sectoriel ajusté est la mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance des secteurs de la Société,



en plus de donner aux investisseurs une indication de la rentabilité de chaque secteur, car il ne comprend pas l'incidence d'éléments qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes des secteurs. Cette mesure financière facilite également la comparaison de la performance d'un secteur d'une période à l'autre. Les charges qui ne sont pas attribuées aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). Se reporter à la section 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour un rapprochement du total du RAII sectoriel ajusté et du résultat net.

⁽³⁾ Le ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels est une mesure utilisée pour analyser la rentabilité des secteurs de la Société et qui en facilite la comparaison d'une période à l'autre ainsi que la comparaison par rapport aux pairs. Cette mesure financière est calculée en divisant le montant du RAII sectoriel ajusté d'une période par le montant des produits du secteur de la même période. Se reporter à la section 4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour un rapprochement du ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels.

⁽⁴⁾ Le RAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour faciliter la comparaison de la performance opérationnelle d'une période à l'autre et pour préparer des budgets et des prévisions d'exploitation annuels. Il découle du RAIIA provenant des activités poursuivies et exclut les charges liées aux coûts de restructuration et de transformation, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou les ajustements des gains ou pertes sur ces cessions), l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (tel qu'il est décrit à la note 33 des états financiers annuels de 2020 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2021), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la pension minimale garantie (Guaranteed Minimum Pension, la « GMP ») et le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le RAIIA ajusté est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur la performance opérationnelle de la Société. La Société croit que le RAIIA ajusté complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9.4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour un rapprochement du RAIIA ajusté et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP (tous les ajustements susmentionnés s'appliquent aux activités de SP&GP, à l'exception de la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR et les gains (pertes) sur cessions d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), qui s'appliquent uniquement au secteur Capital), car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

⁽⁵⁾ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, ajusté en fonction de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments d'ajustement sont les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite, le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP et les impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la



liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, les frais de financement liés à l'entente visant la vente d'actions de l'Autoroute 407 ETR et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur la performance opérationnelle de la Société. La Société croit que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Il est également utilisé par la direction pour évaluer la performance des activités de la Société d'une période à l'autre. Se reporter à la section 9.4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP (tous les ajustements susmentionnés s'appliquent aux activités de SP&GP, à l'exception de la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR et les gains (pertes) sur cessions d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), qui s'appliquent uniquement au secteur Capital), car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

⁽⁶⁾ Le résultat dilué par action ajusté se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation pour la période. Le résultat dilué par action ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui constitue un indicateur de la performance financière des activités de la Société et permet à la Société de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin en tenant compte de la dilution. Se reporter à la section 9.4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour un rapprochement du résultat dilué par action ajusté et du résultat dilué par action déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

⁽⁷⁾ Le ratio des octrois sur les produits s'obtient en divisant le montant des contrats octroyés par le montant des produits, pour une période donnée. Cette mesure s'avère utile, car elle sert de base à l'évaluation du renouvellement des activités en comparant la valeur des obligations de prestation ajoutées au cours d'une période donnée au montant des produits constatés au titre des obligations de prestation remplies au cours de la même période.

⁽⁸⁾ Bien que la dette nette avec recours et le RAIIA soient des mesures non définies par les IFRS, le ratio « dette nette avec recours sur le RAIIA » est un terme défini et calculé conformément à la convention de crédit de la Société et ne se rapporte pas spécifiquement aux mesures réelles non conformes aux IFRS en question.

⁽⁹⁾ Le ratio du RAIIA ajusté provenant de SP&GP sur les produits provenant de SP&GP est une mesure utilisée pour analyser la rentabilité des activités de SP&GP de la Société et faciliter les comparaisons d'une période à l'autre, ainsi que les comparaisons avec les pairs. Cette mesure financière est calculée en divisant le RAIIA sectoriel ajusté de SP&GP pour une période donnée par les produits de SP&GP pour la même période. Se reporter à la section 9.4 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour un rapprochement du RAIIA ajusté provenant de SP&GP et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS.

Rapprochement du résultat net provenant des activités poursuivies selon les normes IFRS et du résultat net ajusté provenant de SP&GP

	Troisième trimestre 2021		Troisième trimestre 2020 ¹	
	En M\$	RPA dilué En \$	En M\$	RPA dilué En \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies (IFRS)	18,6	0,11	(8,8)	(0,05)
Coûts de restructuration et de transformation	19,2		7,1	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	22,3		23,2	
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	0,6		7,5	
Impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés	(9,5)		(5,8)	
Total des ajustements	32,6	0,19	31,8	0,18
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin (non-IFRS)	51,2	0,29	23,0	0,13
RAII sectoriel ajusté de Capital	(23,6)		(37,1)	
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués aux secteurs - Capital	7,0		7,0	
Charges financières nettes de Capital	4,0		3,9	
Impôts sur le résultat liés aux activités de Capital sur les ajustements susmentionnés	1,7		0,7	
Total des ajustements pour exclure Capital	(10,8)	(0,06)	(25,5)	(0,15)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP (non-IFRS)	40,4	0,23	(2,5)	(0,01)

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

¹ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020

	Neuf mois terminés le 30 septembre 2021		Neuf mois terminés le 30 septembre 2020 ¹	
	En M\$	RPA dilué En \$	En M\$	RPA dilué En \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies (IFRS)	115,5	0,66	(33,2)	(0,19)
Coûts de restructuration et de transformation	39,3		31,5	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	66,1		103,6	
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR ²	-		57,2	
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite ³	-		10,0	
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	0,6		7,5	
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(1,3)		-	
Impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés	(21,9)		(34,6)	
Total des ajustements	82,8	0,47	175,2	1,00
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin (non-IFRS)	198,2	1,13	142,0	0,81
RAII sectoriel ajusté de Capital	(58,7)		(97,5)	
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués aux secteurs - Capital	21,1		21,1	
Charges financières nettes de Capital	12,5		12,4	
Impôts sur le résultat liés aux activités de Capital sur les ajustements susmentionnés	4,5		2,3	
Total des ajustements pour exclure Capital	(20,6)	(0,12)	(61,7)	(0,35)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP (non-IFRS)	177,6	1,01	80,3	0,46

Noter que certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

¹ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité au cours de 2020

² inclus à la rubrique « Gain (perte) découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net »

³ inclus à la rubrique « Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs »



Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et tous ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir, ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société et iii) les répercussions additionnelles prévues de la pandémie en cours de COVID-19 sur les activités et les secteurs opérationnels à présenter ainsi que les éléments d'incertitudes s'y rattachant. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de ce communiqué. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2020 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats ») lesquelles ont été mises à jour dans le rapport de gestion du premier, deuxième et troisième trimestre de 2021. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou



les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter : a) répercussions additionnelles de la pandémie de COVID-19; b) réalisation de l'orientation stratégique annoncée en 2019; c) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; d) obligations de prestation restant à remplir; e) octroi des contrats et calendrier; f) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; g) activités mondiales; h) responsabilité en matière nucléaire; i) participation dans des investissements; j) dépendance envers des tiers; k) coentreprises et partenariats; l) systèmes et données informatiques et conformité aux lois sur la protection de la vie privée; m) concurrence; n) responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services défectueux; o) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels; p) protection d'assurance; q) santé et sécurité; r) compétence du personnel; s) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; t) conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres et crises sanitaires mondiales; u) cession ou vente d'actifs importants; v) propriété intellectuelle; w) liquidités et situation financière; x) endettement; y) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; z) garantie aux termes de la convention de prêt avec la CDPQ; aa) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; bb) dividendes; cc) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; dd) besoins en fonds de roulement; ee) recouvrement auprès des clients; ff) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; gg) incidence sur la Société des poursuites judiciaires et réglementaires, des enquêtes et des règlements relatifs aux litiges; hh) nouvelle réglementation et incohérence ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; ii) réputation de la Société; jj) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; kk) lois et règlements en matière d'environnement; ll) Brexit; mm) conjoncture économique mondiale; nn) fluctuations dans les prix des marchandises et oo) impôts sur le résultat.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel de 2020 de la Société qui a été mises à jour dans le rapport de gestion du premier, deuxième et troisième trimestre de 2021, déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.



SNC • LAVALIN

Renseignements supplémentaires

Médias

Harold Fortin

Directeur principal, Communications
externes

514-393-8000, poste 56127

media@snclavalin.com

Investisseurs

Denis Jasmin

Vice-Président, Relations avec les investisseurs

514-393-8000, poste 57553

denis.jasmin@snclavalin.com

Il est possible de consulter les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion de SNC-Lavalin pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2021 sur le site Internet de la Société au www.snclavalin.com et sur SEDAR au www.sedar.com.